

Rapport du registraire sur la consultation des membres concernant le projet d'action politique 2003 de l'Alliance (AAR)

1.0 État de la question

L'Alliance des associations de retraités (AAR), à laquelle l'APR-UQAM appartient indirectement par l'entremise de la FRUQ, qui en est membre, a proposé le 12 novembre 2002 d'enclencher une action politique de soutien à ses revendications sous la forme d'une initiative particulière intitulée **Sensibilisation et interventions — Québec**. Le 24 janvier 2003, un comité *ad hoc* de l'Alliance a mis le processus en marche en mandatant le président de l'Alliance, Jean Des Trois Maisons, de s'occuper de réaliser les différentes étapes du plan.

Les délégués de la FRUQ et les associations affiliées ont été saisis de la question dans le numéro 6 du bulletin **FRUQinfo** (7 février 2003), qui présentait en détail les projets de l'Alliance et qui soumettait aussi une *position provisoire de la FRUQ sur l'initiative d'action politique 2003 de soutien aux revendications*. Les porte-parole de la FRUQ demandaient aux associations affiliées de leur communiquer leur sentiment ou celui de leurs membres sur cette initiative de l'Alliance.

Le conseil d'administration de l'Association a considéré cette question à l'occasion de sa réunion du 19 février 2003. Il a décidé

- a) de ne pas développer une position propre sur cette question, et
- b) de consulter l'ensemble des membres de l'Association avant de faire rapport à la FRUQ.

Cela a été fait par l'entremise d'un **APRvite** (n° 15, 20 février 2003) posté aux membres le 21 février 2003, en même temps que le bulletin **Pour la suite du monde** n° 22. L'envoi contenait un carton à retourner par la poste avant le 3 mars et qui offrait les cinq choix suivants :

- Je suis totalement d'accord avec l'action politique proposée par l'Alliance (AAR).
- Je suis d'accord avec l'action politique proposée par l'Alliance (AAR), mais avec des réserves, des considérations ou des suggestions d'amendements que je détaille en annexe.
- Je suis totalement d'accord avec la position de la FRUQ déclarant inopportune l'action politique proposée.
- Je suis d'accord avec la position de la FRUQ déclarant inopportune l'action politique proposée, mais avec des réserves, des considérations ou des suggestions d'amendements que je détaille en annexe.
- Aucun des choix ci-dessus ne reflète ma position sur cette question, position que j'explique dans un document annexé.

*Rapport du registraire sur la consultation des membres
concernant le projet d'action politique 2003 de l'Alliance*

2.0 Résultats de la consultation

Cent quarante-neuf fiches de consultation ont été envoyées (membres de l'Association ayant une adresse au Québec). Vingt-huit cartons ont été retournés, pour un pourcentage de participation de 18,8 %. Vingt-trois cartons portaient une signature; cinq étaient anonymes. La boîte postale de l'Association a été relevée les vendredi 7 mars et mardi 11 mars; nous nous sommes donc assurés que toutes les réponses avaient pu nous parvenir en laissant s'écouler plus d'une semaine après la date limite du 3 mars 2003.

Les résultats s'établissent comme suit :

Position	Nombre	Pourcentage du total
Totalement d'accord avec l'Alliance	15	53,6 %
Accord avec l'Alliance (réserves ou suggestions)	0	---
Totalement d'accord avec la FRUQ	12	42,9 %
Accord avec la FRUQ (réserves ou suggestions)	1	3,6 %
Autre position sur la question	0	---

Trois réponses reçues par courriel ne peuvent être comptées, cette forme de vote n'ayant pas été avalisée pour cette consultation.

3.0 Commentaires reçus

Deux commentaires accompagnaient les cartons de consultation, et deux commentaires ont été reçus par courriel (et acheminés à l'ensemble des membres branchés).

[1] Les revendications de l'Alliance sont légitimes, me semble-t-il, mais sa démarche est peut-être *prématurée*.

L'Alliance devrait plutôt : « consacrer [ses] énergies à étayer [son dossier]; « se donner des stratégies d'éducation et d'action fondées sur une analyse rigoureuse des enjeux »; s'appuyer sur un « consensus de la base ».

[2] Je souscris aux objectifs généraux de l'Alliance.

Je suis d'accord avec le numéro 2 de la position provisoire de la FRUQ au sujet des limites des appuis stratégiques de la FRUQ aux initiatives de l'Alliance.

*Rapport du registraire sur la consultation des membres
concernant le projet d'action politique 2003 de l'Alliance*

[3] Même si le plan d'intervention proposé est effectivement ambitieux, il me semble par contre qu'il serait inopportun d'être complètement silencieux pendant la campagne électorale. Je serais pour ma part favorable à ce que, sans entreprendre une mobilisation d'envergure comme celle que propose l'AAR avec une foule d'actions locales, l'AAR, comme organisation, c'est-à-dire par son exécutif, intervienne auprès des partis, leur pose des questions quant à leurs engagements à l'égard des retraités, fasse ainsi connaître publiquement ses revendications ainsi que les réponses reçues des partis.

Les campagnes électorales sont des occasions privilégiées de débats publics sur tous les enjeux sociaux et politiques sans exception. Il serait déplorable que celui de la sécurité financière des aînés pendant leur retraite et de leur droit de participer aux décisions relatives à leurs régimes de retraite en soit absent.

[4] C'est avec beaucoup d'étonnement que j'ai lu dans APRvite, à mon retour de Cuba (1), la « Position provisoire de la FRUQ sur l'initiative d'action politique 2003 de soutien aux revendications » proposée par l'Alliance des associations de retraités (2).

La FRUQ juge cette initiative de l'Alliance « inopportune et vouée à l'échec » en avançant des arguments tout aussi défaitistes que gratuits :

- Cette démarche « n'est pas susceptible d'atteindre ses objectifs »
- « Ni le public, ni les politiciens, ni probablement les retraités eux-mêmes n'y accorderont grande attention »
- Des promesses arrachées aux politiciens ne présenteraient « que des avantages illusoires »
- « L'initiative proposée [...] n'a selon nous aucune chance de réussir »
- « les retraités ne suivront pas »
- « es retraités et les aînés n'ont pas présentement et n'auront pas de sitôt la cohésion nécessaire pour établir face au gouvernement(sic) un rapport de force favorable ».

Puis la FRUQ recommande des stratégies fondées, de longue main, fines, fortes, etc. pendant que le vieillissement continue de soustraire, à notre bilan, le temps précieux qui nous reste à vivre...

J'ai participé au dernier congrès de l'AQRP, j'ai assisté aux réunions de plusieurs secteurs de l'AQRP-Montérégie (région la plus dynamique du Québec) et j'ai observé qu'en réaction à cette injustice sociale (3) dont ils sont victimes, les retraités s'organisent et se mobilisent beaucoup plus facilement et rapidement que ne le prétend la FRUQ. En constatant la valeur des montants de revenu dont ils sont injustement privés (4), la grogne s'amplifie... La nouvelle génération de retraités n'est pas une génération de « tamalous »(5). Le Cpir (Comité pour l'indexation des rentes), né sous le parapluie d'*Espaces 50 plus*, travaille en étroite collaboration avec la région de la Montérégie.

*Rapport du registraire sur la consultation des membres
concernant le projet d'action politique 2003 de l'Alliance*

D'anciens chefs et militants syndicaux mettent à profit leur expérience acquise dans les luttes qu'ils ont menées. Ils ont un plan d'action.

J'ai l'impression que la bataille est déjà engagée et qu'elle sera féroce. Qu'à l'instar de tout organisme crédible, la FRUQ veuille conserver « son indépendance de pensée, de décision et d'action », c'est admirable. Mais qu'elle [sic] fut sa contribution à la recherche de solutions et de moyens d'action efficaces en traitant le vieux dossier de l'indexation de nos rentes et de la gestion de nos caisses de retraite?

À la suite de son dernier colloque, elle a simplement accouché de constats et de velléités (FRUQ-08b-71, in *Pour la suite du monde*, n° 21) :

- La FRUQ « a pris le parti de promouvoir le concept et de soutenir la cause de régimes de retraite »

Plan d'action

- Communiquer sa volonté « de susciter l'examen, la critique et la révision des régimes de retraite » ...
- « Mettre au point un plan et des mécanismes d'information »...
- « Poursuivre ses efforts de vulgarisation de la problématique des régimes de retraite »...
- « Entreprendre de réaliser, en collaboration [...] un observatoire des régimes de retraites des universités québécoises »
- « Concevoir des modules d'information sur les concepts et les véhicules de l'épargne-retraite »...

Conclusion

ORGANISONS-NOUS! SINON, NOUS RISQUONS DE NOUS FAIRE ORGANISER...

(1) J'étais allé faire mon pèlerinage annuel et payer ma dîme à Fidel (25\$US à la sortie du pays).

(2) Incluant les retraités.

(3) Il ne s'agit pas de revendiquer des avantages, mais un dû. Quel honnête citoyen peut justifier le fait que des retraités des secteurs public et parapublic subissent une coupure d'indexation de leurs rentes, alors que d'autres, provenant des mêmes secteurs gouvernementaux, bénéficient d'une pleine indexation de leurs rentes à l'augmentation du coût de la vie, soit les retraités de l'Assemblée nationale et de la Sûreté du Québec, d'anciens cadres, etc. Une liste précise sera publiée.

(4) Un comité de la Montérégie rencontre des retraités et calcule leur perte de revenu qui, pour certains, atteint un cumulatif de plus de 40 000\$. Consulter : www.aqrp.net (dans Babillard, Résultats détaillés).

(5) Terme inventé par un chroniqueur pour désigner les gens âgés dont la première préoccupation est leur mal : « T'as mal où? »

*Rapport du registraire sur la consultation des membres
concernant le projet d'action politique 2003 de l'Alliance*

4.0 Considérations méthodologiques

Supports de vote Le conseil d'administration avait décidé que les cartons-réponse ne seraient pas identifiés au nom du répondant, sauf si ce dernier le souhaitait. Cela a rendu impossible d'accepter les votes par courriel, même s'il n'y a aucunement lieu de supposer que des votes aient volontairement été soumis en double.

Si, lors d'une prochaine consultation, nous décidions d'identifier les cartons-réponse, cela nous permettrait d'accepter les réponses par courriel, puisqu'il serait alors possible au registraire de s'assurer qu'il n'y avait aucun vote en double.

Taux de réponse Y a-t-il lieu de s'interroger sur le taux de réponse anémique? Les membres avaient une semaine pour répondre; était-ce trop peu?

Communication des résultats Devrions-nous communiquer les résultats de la consultation aux membres? Si oui, sous quelle forme?